



Février 2014 - N°94

SOMMAIRE

- 1- Edito
- 2- Exigences - L'antisémitisme de Dieudonné...
- 3- L'actualité des migrants à Nantes
- 4- Rubrique cinéma
- 5- Amandla !
- 6- Un salarié Roumain
- 7- Brèves
- 8- Yvon Simon
Contacts

Une très belle année 2014 à toutes et à tous...

Nous avons encore du pain sur la planche pour construire un monde plus juste et en paix !
Sénèque, disait

« Quand vous aurez désappris à espérer, vous apprendrez à vouloir ».
Commençons par cesser de nous en remettre à d'autres et de croire en leur bonne volonté.

La citoyenneté, c'est le contraire du fatalisme et de la soumission. C'est la possibilité donnée à chaque citoyen de manifester sa volonté et de l'exercer dans un cadre démocratique.

Retrouver ces fondations de notre vie collective autant que de notre liberté individuelle, voilà le vœu le plus pertinent que nous pouvons exprimer en ce début d'année.

En attendant, que notre jeunesse prenne les couleurs de l'avenir pour qu'on puisse leur souhaiter « Tout le bonheur du monde... » Comme dans la chanson.

Sylvie Cognard, rédactrice en chef,
"Les cahiers de la médecine Utopique"



Que de haine !



Augustin GROSDOY

Jamais depuis de nombreuses années, nous n'avions assisté à un tel déchaînement de haine raciste ! Un climat nauséabond s'est installé dans notre pays. Des attaques racistes venues de temps obscurs que l'on croyait révolus se multiplient.

Mais ne nous y trompons pas ! Si une enfant de 11 ans a pu brandir son goûter en criant à Madame Taubira, Garde des Sceaux :

« Elle est pour qui la banane ? », c'est le racisme des pratiques et des justifications colonialistes qui resurgit.

Cette haine est alimentée par les politiques qui s'efforcent d'affirmer leur autorité par une politique répressive à l'égard des Roms, des exclus, des immigrés. À l'heure de la concurrence effrénée, il est plus facile d'accuser « l'étranger » de prendre le « travail des Français » ou de creuser le « trou de la Sécu » que de mettre en œuvre l'égalité des droits pour tous.

Cette haine, c'est celle qui s'en prend aux Juifs, aux Musulmans, aux Roms, aux Noirs. C'est celle des insultes et des inscriptions racistes sur les mosquées et les synagogues. C'est l'islamophobie et la multiplication des agressions contre les Musulmans. Ce sont les destructions des camps de Roms.

Ne nous y trompons pas, cette haine c'est celle de Dieudonné qui a parfaitement intégré « le système » et prospère sur la diffusion d'une idéologie antisémite. Dieudonné n'est pas un humoriste, c'est un militant politique d'extrême-droite.

Ses débordements antisémites profitent d'un contexte favorable où les discours racistes et identitaires font florès dans certains cercles politiques ainsi que dans certains milieux communautaristes.

Mais n'oublions pas l'idéologue Alain Soral et le « salut de la Quenelle » effectué devant les stèles du Mémorial de la Shoah, à Berlin. Et les multiples auteurs des mêmes gestes, photographiés au « Mémorial des camps de la mort », à Marseille, ou encore devant l'école juive de Toulouse où ont été assassinés un enseignant et trois enfants juifs.

Nous n'admettons pas que des millions de personnes soient déniées dans leur humanité et leur citoyenneté, que ce soit en raison de leurs origines, de leur situation sociale, de leur culture, de leur religion... Nous ne supportons pas que des boucs-émissaires soient désignés comme les responsables de nos maux et comme des menaces sur notre avenir.

Nous réaffirmons haut et fort l'impérieuse nécessité de lutter contre le racisme sous toutes ses formes. Il n'y a pas de race au sein de l'espèce humaine.

« Quand vous entendez dire du mal des juifs, dressez l'oreille, on parle de vous »
(Franz Fanon)

Augustin Grosdoy

Chers amis,

Vous venez de recevoir ce numéro 94 du Pont Transcouleur le bulletin du MRAP en Loire-Atlantique. Une maquette modernisée, des photos lisibles, notre journal prend un coup de jeune. Notre combat demeure et les comités de Nantes et de la région nazairienne du MRAP veulent en faire un outil renouvelé de leur lutte contre le racisme sous toute ses formes.

N'hésitez pas à le diffuser. Bonne lecture !

La libération de la parole raciste et les actes qui vont avec, sont aussi le produit de la situation économique et sociale qui touche une grande majorité de la population et d'abord les plus pauvres.



Aujourd'hui, lutter contre le racisme c'est certes être présents ensemble ici, en ce moment pour dire notre indignation face aux insultes racistes contre Christiane Taubira.

Mais c'est aussi et surtout au quotidien, obstinément, obscurément souvent, lutter pour l'égalité des droits.

Il ne suffit pas d'une excellente loi comme celle de juillet 1972 qui indique que le racisme n'est pas une opinion mais un délit et qui sanctionne les injures et diffamations racistes. Il ne suffit pas d'adopter le 16 mai 2013 une loi supprimant le mot « race » du code pénal. Il ne suffit pas de projeter de le

supprimer de la Constitution même si c'est utile. Car, hélas, la disparition du mot « race » n'entraîne pas la disparition du racisme.

C'est pourquoi nous rappelons solennellement que la responsabilité des élus, quel que soit le niveau où elle s'exerce, consiste aussi à refuser les sollicitations haineuses et à leur opposer, en paroles et en actes, les valeurs historiques de liberté, d'égalité et de fraternité.

Les actes immédiatement nécessaires, nous les connaissons, nous les exigeons. Ce sont :

- ✓ la fin des contrôles au faciès par la police,
- ✓ la régularisation de tous les sans-papiers comme l'avait fait le président Mitterrand à l'arrivée de la marche pour l'égalité et contre le racisme il y a 30 ans,
- ✓ la fermeture de ces centres de la honte que sont les centres de rétention,
- ✓ le droit de vote pour les étrangers résidant en France comme François Hollande l'avait promis avant son élection,
- ✓ la fin de la destruction des camps de Roms sans qu'une solution pour de meilleures conditions de vie ne soit trouvée avec eux et la reconnaissance effective de leurs pleins droits d'hommes, de femmes, d'enfants et de citoyens européens.

Nous sommes révoltés par la mort de milliers de migrants en Méditerranée comme à Lampedusa et Malte. Il faut une autre politique européenne de l'immigration qui passe par la fermeture immédiate de l'agence européenne Frontex. Nous ne nous contenterons plus de discours sans lendemain. Nos gouvernants doivent passer de la parole aux actes.

Extraits de l'intervention du MRAP et de la LDH le 30 novembre 2013

L'antisémitisme de Dieudonné : le MRAP sera de tous les combats

Le MRAP sera de tous les combats judiciaires contre Dieudonné, Soral et plus généralement tous ceux et celles qui exprimeront d'une manière ou d'une autre – par la parole, les gestes ou les actes – des incitations à la haine et à la violence antisémites. Il réclame à l'encontre du multirécidiviste une condamnation à de lourdes amendes dont il doit s'acquitter comme tout citoyen. C'est une sanction de nature à toucher celui qui a parfaitement intégré « le système » et qui aujourd'hui prospère sur la diffusion d'une idéologie antisémite.

À l'incitation du ministre de l'Intérieur, les médias se sont focalisés sur l'interdiction des spectacles et la liberté d'expression. (N'insistons pas ici sur le fait que M. Valls n'est pas le mieux placé pour être le Monsieur Propre de la lutte contre le racisme.)

En démocratie et en République, la liberté d'expression est un impératif. Mais elle ne doit pas pour autant conduire à un relativisme au nom duquel toutes les opinions seraient valables. Il n'inclut pas la liberté d'organiser une campagne antisémite qui bafoue les principes d'égalité et d'égale dignité de tous les hommes et femmes. C'est d'ailleurs ce qui sous-tend la loi de 1972 contre le racisme et la loi de 1990 contre le négationnisme. Elles ont fixé des limites quand il y a danger pour les principes fondamentaux. Dans ses spectacles et sur les réseaux sociaux, Dieudonné propage les propos antisémites les plus éculés. Qu'il s'agisse de la négation des chambres à gaz et de l'extermination nazie, de la prétendue défense des Palestiniens, un seul fil conducteur : la haine.

Le négationnisme, l'antisémitisme et le racisme sont condamnés par la loi. Cette protection juridique ne suffit pas : il faut d'abord et avant tout démonter le mécanisme de ce discours fait d'ignorance, de bêtise et de haine. C'est la tâche centrale du MRAP qui lutte contre toutes les formes de racisme.

Le MRAP



Françoise Thoumas

Les permanences juridiques « droits des étrangers » sont assurées très régulièrement le lundi de 17h à 20h30 à la Manufacture des Tabacs et le mercredi de 14h30 à 16h au local du MRAP, rue de Prinquiau, puis sur rendez-vous tout au long de la semaine pour préparer les dossiers, les accompagnements à la Préfecture, les contacts avec les avocats.

Quel bilan pouvons-nous faire pour cette année 2013 ?

Le statut de réfugié politique reste toujours aussi difficile à obtenir. L'accès au droit d'asile, dont la responsabilité incombe à l'État, est semé de beaucoup d'embûches : l'hébergement des nouveaux arrivants n'est pas assuré avant 2 ou 3 mois en raison des délais pour obtenir une domiciliation administrative et le 1er rendez-vous à la Préfecture ; pendant ce temps d'attente, le 115 offre très peu de places disponibles ; restent les squatts, la rue, ou des hébergements aléatoires chez des compatriotes.

Les déboutés du droit d'asile, dans leur immense majorité, ne peuvent pas revenir dans leur pays : risques graves pour leur vie et leur sécurité, impossibilité matérielle d'y retrouver des conditions de vie satisfaisantes. Ils demandent donc leur régularisation auprès de la Préfecture.

Ils vont suivre alors un long parcours, dans une grande précarité et beaucoup d'incertitudes : entre autres conditions, 5 ans de présence en France sont exigés.

Les étrangers malades rencontrent davantage de difficultés pour obtenir un titre de séjour : délais très longs, problèmes administratifs. De même, il est difficile d'obtenir un titre de séjour salarié : les conditions sont telles que peu de personnes les remplissent.

Le MRAP exige une autre politique d'immigration.

Avec ses associations partenaires, la LDH, le GASPROM, RESF 44, la Confédération Syndicale des Familles et la Cimade, il anime différents collectifs qui œuvrent en ce sens.

Ils revendiquent l'amélioration de l'accès au droit d'asile, la régularisation de tous les sans-papiers, le droit à un hébergement ou un logement pour tous ; ils participent à la défense des droits des jeunes étrangers mineurs isolés, des étrangers malades. Ils interpellent très régulièrement les pouvoirs publics sur ces problèmes.

Le MRAP fermement convaincu que l'immigration n'est pas « un problème », mais une réalité positive, continuera à défendre les droits des migrants, contre les idées racistes et la xénophobie.

Françoise Thoumas

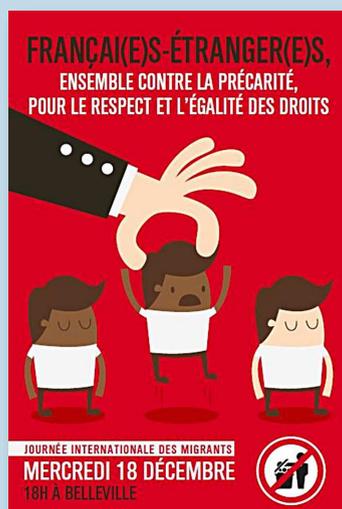


Photo extraite du film "Rêves d'or" de Diego Quemada-Diez



à Saint-Nazaire

Il y eut tout d'abord le **29 novembre 2013**

où l'UCIJ (Uni(e)s Contre Une Immigration Jetable) a fait venir "**Cause Commune**" de Sophie Averty. Plus de 100 personnes ont assisté à la projection et participé au débat qui a suivi.

Ce documentaire raconte comment la commune d'Indre (ville proche de Nantes) a accueilli des familles Roms expulsées d'un terrain de la banlieue nantaise. Indre a recherché et trouvé des solutions pour que ces familles puissent s'installer durablement soit à Indre soit dans d'autres villes de la périphérie nantaise. Sans nier les difficultés rencontrées avec l'administration, avec certains habitants de Indre, avec aussi parfois les familles Roms,

"**Cause Commune**" prouve que non, Monsieur Le Ministre, les Roms n'ont pas "vocation (!) à revenir en Roumanie ou en Bulgarie" et que ceux qui, comme vous le dites, "cherchent à s'intégrer" ne sont pas une minorité.

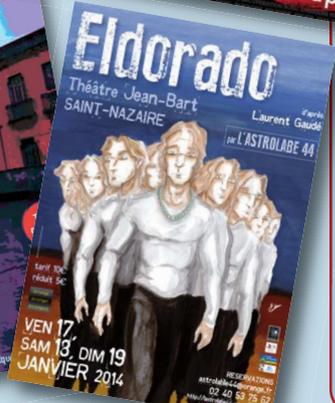
Décembre 2013 : 30 ans ont passé depuis la "Marche pour l'Égalité et contre le Racisme". Al Andaluz et le MRAP se sont associés pour faire venir "**Les Marches de la Liberté**" avec sa réalisatrice Rokhaya Diallo.

Une centaine de personnes, là encore, à Cinéville, une moitié invitée par Al Andaluz, l'autre moitié par le MRAP.

Résultat : des personnes d'âges très différents (mais pas que l'âge !!!). Si le propos du film était un peu confus, le regard de jeunes Américains sur le racisme en France ne manquait pas d'intérêt.

Le 9 janvier, ce fut "**Tanger, le rêve des brûleurs**" de Leïla Kilani. Le film raconte les espoirs, les rêves et aussi les morts devant cette Espagne à la fois si proche et si difficile à atteindre. Environ 40 personnes ont partagé ce moment d'émotion au Cinéma Jacques Tati qui nous accueillait. Cette projection était organisée en collaboration avec Astrolabe44 (compagnie nazairienne de théâtre) qui a adapté au théâtre "**Eldorado**". Ce très beau livre de Laurent Gaudé raconte, en particulier, les drames de migrants lorsqu'ils veulent pénétrer dans "la forteresse Europe".

C'est avec des documentaires que le MRAP, seul ou au sein de collectifs, a choisi de partager idées ou préoccupations.

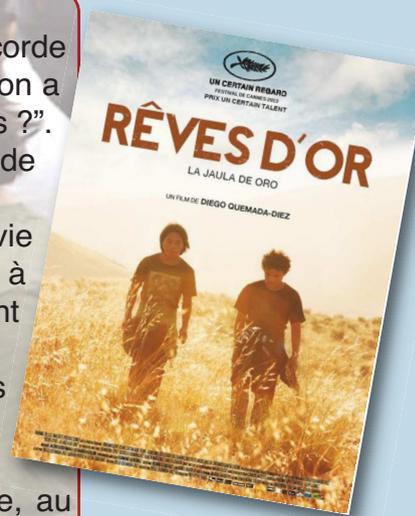


à Nantes

Le comité de Nantes du MRAP, en association avec le cinéma Concorde a proposé, **mercredi 18 décembre**, le film "**RÊVES D'OR**". La projection a été suivie d'un débat animé par le MRAP : "Les migrations, quelles réalités ?".

"**Rêves d'or**" est un film mexicain, espagnol (2013 - 1h42) de Diego Quemada-Diez :

Originaires du Guatemala, Juan, Sara et Samuel aspirent à une vie meilleure et tentent de se rendre aux États-Unis. Pendant leur périple à travers le Mexique, ils rencontrent Chauk, un indien du Chiapas ne parlant pas l'espagnol et qui se joint à eux. Mais, lors de leur voyage dans des trains de marchandises ou le long des voies de chemin de fer, ils devront affronter une dure et violente réalité... Ce beau film mérite d'être vu largement. Il illustre avec force la réalité des migrations, la volonté d'échapper à la violence politique et à la misère, au racisme contre des populations minoritaires, l'espoir d'un avenir meilleur. Il montre aussi la solidarité qui se crée face aux épreuves, venant à bout des préjugés racistes.





François Levent

L'émotion et la tristesse qui ont frappé tous les militants antiracistes après la mort de Nelson Mandela reflètent bien l'énergie déployée pendant plus de 40 ans pour exiger sa libération, combattre l'apartheid et exprimer leur solidarité avec les victimes de ce régime raciste institutionnalisé.

Au plan national comme localement, le MRAP a pris toute sa place dans ce combat. Le comité de Nantes a ainsi organisé, seul ou avec d'autres associations comme le Mouvement de la Paix ou le CSPAN, beaucoup de manifestations de résistance anti-apartheid : concerts, films, réunions d'information, demandes de sanctions.

Ce n'était pas si facile dans une ville où certains responsables politiques et économiques refusaient de dénoncer les liens entretenus avec l'Afrique du Sud, contribuant objectivement à soutenir la politique raciste de ses dirigeants.

En France ou en Europe, nous n'étions effectivement pas si nombreux et certains, qui célèbrent aujourd'hui une icône, nous reprochaient alors d'être complices d'un « terroriste ».

Si **Madiba** a symbolisé la lutte collective de tout un peuple pour l'égalité et, par son courage, sa détermination et sa volonté de réconciliation, permis la naissance d'une nouvelle Afrique du Sud, il n'a jamais caché l'importance du combat collectif et du soutien international.

La **Charte de la Liberté**, adoptée par l'ANC (le Congrès National Africain) en 1955, proclamait cet idéal : « Notre pays ne sera jamais ni prospère ni libre tant que nos peuples ne vivront pas dans la fraternité, ne jouiront pas de droits égaux... »

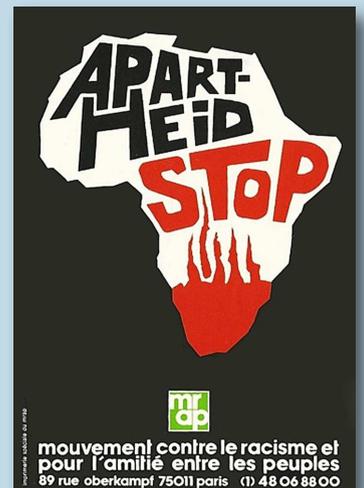
La meilleure façon de rendre hommage à **Nelson Mandela** est de rester fidèle à cette Charte, en continuant ce combat pour l'émancipation humaine. N'oublions pas les peuples qui se battent pour leurs droits, en Afrique bien sûr mais aussi partout dans le monde. Exigeons ainsi la libération de Marwan Bargouthi, ce dirigeant palestinien emprisonné depuis 2002, que certains ont d'ailleurs comparé à Mandela.

N'oublions pas non plus **Mumia Abu-Jamal**, qui a déjà passé 32 ans en prison dont 30 dans l'enfer du couloir de la mort. Il a toujours clamé son innocence sans jamais pouvoir la défendre face à un système judiciaire raciste et inéquitable.

50 ans après le fameux discours « I have a dream » de **Martin Luther King**, restons mobilisés contre toutes les formes de racisme, ici et sur tous les continents.

AMANDLA !*

François Levent



* *Amandla (« le pouvoir au peuple ») est le cri de ralliement zoulou utilisé pendant des décennies en Afrique du Sud par les opposants au régime d'apartheid.*

Le numéro de décembre 2013 de « CONTACT! », le bulletin de l'Interpro de la CGT de Saint-Nazaire, a publié le témoignage d'un salarié roumain, recueilli par Patrick Le Bigot, témoignage dont voici de larges extraits.

Comment es-tu arrivé en France ?



Je travaillais dans une multinationale en Roumanie. Je gagnais, les bons mois, 400 euros. Je me suis dit « il faut que je trouve autre chose. » J'ai fait le choix de partir pour trois mois. Je suis parti en Grèce et, une semaine après, j'étais en France, à Paris. Je suis resté quelques jours là-bas avant de venir à Saint-Nazaire sur le chantier naval.

Arrivé ici, on a fait des papiers ou des contrats sur place, sans passeport, sans rien. Il y avait une feuille, on a signé en bas...

Tu savais ce que tu signais ?

On ne savait pas ! [...]

Ça nous arrivait de travailler quinze heures, seize heures, en continu.

En moyenne, on travaillait 13 heures par nuit. Il y avait des semaines où l'on faisait 13 heures tous les soirs. On partait à 14 heures, on commençait le boulot et on rentrait chez nous à 5 heures du matin. On se reposait jusqu'à 11 heures et après, on repartait.

Quelles raisons poussent une personne à quitter son pays, ses proches ?

La Roumanie est un pays européen qui ne fait pas partie de l'espace Schengen. On n'a pas les mêmes droits du travail. Chez nous les prix ont augmenté... et on vient ici pour gagner des sous. [...]

Chez nous, le SMIC, c'est moins de 180 euros et je me demande toujours comment on peut arriver à vivre avec ça. L'essence est plus chère qu'ici. On fait comment pour vivre ? On est obligé de partir. Mais ce n'est pas notre volonté de travailler ailleurs. Je n'ai jamais pensé que je devrais partir travailler ailleurs.

Je n'ai jamais pensé venir en France, prendre le boulot de quelqu'un ou embêter les gens. Je voulais juste travailler comme tous les autres...

On a pu voir des 'bulletins de salaire' où l'heure de travail était payée à peine 3 euros. C'était mon cas. J'avais un contrat roumain pour travailler sur le territoire français. J'étais payé par l'employeur de Roumanie 250 euros. C'était le droit roumain qui m'autorisait ce salaire. Pour compléter jusqu'à 1000 euros et ainsi, faire le SMIC français, le patron ajoutait les primes de panier et de déplacement.

Ça veut bien dire que l'employeur étranger ne paye pas le boulot.

Quelles informations as-tu reçues ?

Sur les chantiers, il n'y avait aucune information pour les étrangers. On voyait bien les gars de la CGT distribuer des tracts mais... en français. On ne savait pas le lire, on ne savait pas le parler...

Quand il y avait des manifestations, on ne participait jamais car on ne savait pas.

On est prêt à travailler beaucoup pour 1100 euros car on ne connaît pas ce qui doit s'appliquer. On ne sait pas qu'il faut travailler 35 heures par semaine. Moi je faisais 35 heures en 2 jours. [...]

La CGT peut-elle organiser une rencontre avec des salariés étrangers ?

Il y a toujours des pressions des patrons mais, pourquoi pas ? Ça peut se faire et ça peut déclencher quelque chose au niveau du collectif. Quand on voit des gars qui n'ont pas touché leur salaire depuis 2 ou 3 mois... Vous avez des cas, des Italiens, des Polonais... [...]



Photo AFP

Et pourtant !

Le 27 avril 2012, François Hollande avait dit "J'ai toujours dénoncé les expulsions brutales à répétition [des populations de Roms]". Et pourtant...

En 2013, les autorités ont démantelé 165 campements de Roms sur les 400 recensés en France, expulsant 19 380 personnes, contre 9 404 en 2012 et 8 455 en 2011... Sur les 165 évacuations, seules 74 ont été accompagnées de solution partielle de relogement. (source : rapport de la LDH dans "Le Monde" en date du 15 janvier 2014).

Le MRAP regrette le classement sans suite de sa plainte contre M. Valls



Pierre Mairat, co-président du MRAP, a déclaré le 20 décembre n'être pas "très étonné que la commission des requêtes de la Cour de Justice de la République (CJR), qui est une juridiction d'exception composée de 15 membres dont 12 parlementaires, ait choisi le classement sans suite". Le MRAP avait porté plainte le 12 novembre 2013 devant la CJR contre M. Valls pour ses propos sur les Roms : "des populations qui ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation" et qui "ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie".



Racisme à Guérande

Le MRAP de la région nazairienne a été sollicité à propos d'injures racistes à Guérande « bougnoule, sale Arabe... retourne dans ton pays... » avec dépôt de plainte. Le procureur de la République de Saint-Nazaire a été saisi. La victime et le MRAP ont rencontré Me Le Moigne pour envisager la suite à donner à cette grave affaire. Le procureur a ordonné un complément d'enquête.

Racisme au travail aux Chantiers STX

Un Réunionnais, victime du racisme « ordinaire » aux Chantiers STX de Saint-Nazaire, a saisi le Défenseur des Droits pour « harcèlement moral discriminatoire en raison de son origine » (bref... pour racisme !). Il a démissionné après une dépression.

Le Défenseur des Droits a considéré que STX « a manqué à son obligation d'assurer la sécurité du salarié ». Le tribunal des Prud'hommes de Saint-Nazaire a requalifié la démission en licenciement et condamné STX à verser 24000 € de dommages et intérêts au plaignant. STX a fait appel.





Nathalie Bruneau

Yvon nous a quittés. Nous sommes en deuil de lui, de sa présence parmi nous. Il était encore avec nous lors du dernier cercle de silence en novembre.

Saint-Nazaire vient de perdre l'une de ses figures militantes majeures : Yvon, âgé de 92 ans, est décédé dimanche 15 décembre. Ce « militant ouvrier ajusteur », comme il se définissait lui-même, a vécu en région parisienne avant de prendre sa retraite active dans notre ville, au début des années 80. Humaniste pacifiste, non-violent, il fut acteur de toutes les luttes qui ont émaillé la seconde moitié du XXème siècle jusqu'à nos jours : LIP, le Larzac, l'antinucléaire, l'Objection de Conscience, Le Carnet, l'Erika, la Palestine, le MRAP, l'Union Pacifiste, Notre -Dame-des-Landes, l'UCIJ. Catholique, il œuvra toute sa vie à l'œcuménisme, respectueux de toutes les croyances et incroyances. Il restera aussi pour de nombreux nazairiens, l'homme qui leur a permis d'échapper aux obligations militaires et de respecter leurs exigences religieuses, morales et éthiques lorsqu'il était le responsable des Objecteurs de Conscience dans notre cité.

De tous les combats antiracistes, révolté par le sort réservé aux immigrés, compagnons d'atelier ou concitoyens, personnes sans papiers, après avoir été diffuseur des petites mains de SOS Racisme, il fut l'un des cofondateurs du MRAP sur Saint-Nazaire en 1988.



Il participa à toutes les actions de soutien aux personnes sans-papiers, aux cercles de silence, aux blocages du commissariat ou du tarmac pour empêcher des expulsions.

En 2008, il prit largement sa place au sein du collectif de soutien à Nikos, Léonidas et Boris, ouvriers grecs en grève de la faim.

Très attaché à la cause palestinienne, après deux voyages sur place qui l'avaient profondément marqué et une rencontre avec Arafat en 2003, il continuait à participer au rassemblement hebdomadaire du Comité Solidarité Palestine de la Région Nazairienne.

Merci Yvon pour ta détermination tranquille dans les combats que nous avons menés ensemble, merci pour tout ce que tu nous a apporté.

Nathalie Bruneau

Vos contacts au MRAP

NANTES

Permanences tous les mercredis de 14h30 à 16h

Maison des associations, 11 Rue de Prinquiau, 44100 Nantes

et tous les lundis de 17h30 à 20h30

à la Manufacture des Tabacs, 10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.

Tél./Fax/Répondeur : 02 40 58 08 09 - courriel : mrappnantes@hotmail.fr

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2^{èmes} lundis du mois à 20h30

Maison des associations- (Agora), 2 bis rue A. de Mun, 44600 St-Nazaire

Tél./Fax/Répondeur : 02 40 53 32 35

courriel : mrapp-saint-nazaire@orange.fr

web : <http://mrapp-saintnazaire.org>

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>